

DEL 20.12.2013-088 : Dénomination de l'école élémentaire publique

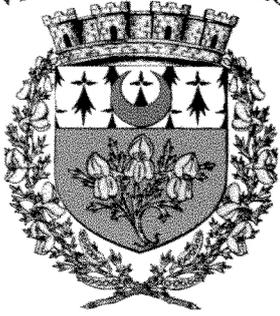
Après une phase de consultation de l'école, il est proposé de donner à l'école élémentaire publique le nom de Mona Ozouf. Mona Ozouf, qui a donné son accord, est née Mona Sohier à Plourivo dans les Côtes-du-Nord. Elle est une philosophe de formation qui s'est orientée vers la recherche historique et particulièrement la Révolution française et l'école de la République.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Nomme l'école élémentaire publique de Bannaec « école élémentaire Mona Ozouf ».

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,





Ti ker Banaleg

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2013

L'An deux mil treize, le vingt décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée le douze décembre deux mil treize, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, M. Guy LE SERGENT, M. Daniel SELLIN, Mme Josiane ANDRÉ, Mme Nicole RIOUAT, M. Marcel JAMBOU, Mme Martine PRIMA, M. Arnaud TAËRON, Mme Marie-France LE COZ, Mme Colette LE BOURHIS, Mme Yveline SINGUIN, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Marie-José TOLLEEC, M. Bruno PERRON, Mme Marie-Laure FALCHIER, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Christophe LE ROUX, M. Yannick GUERNEC, M. Gérard BÉRAUT, M. Florent HILIOU, M. Stéphane LE GUERER.

Etaient absents :

Mme Michèle BERNARD-LE ROUX, excusée, qui a donné procuration à Madame Martine PRIMA,
M. Stéphane LE PADAN, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Yves ANDRE,
M. Alain JACQUIOT, excusé, qui a donné procuration à Madame Marie-José TOLLEEC,
M. Jean-François LE ROUX, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Florent HILIOU,
Mme Catherine FAVERIE.
Mme Marie-Renée THIEC.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Yannick GUERNEC, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 septembre 2013.